

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

St. Joseph - 1900

VOL. 9. NOVEMBRE 1900 No. 11.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

— ♦ —

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

— ♦ —

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,
Avec l'approbation de l'Ordinaire.

Publiées au Gap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada) •
Rév. L. E. DUGUAY, Ptre Gérant.

Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MADELEINE

SOMMAIRE :

Légende.—Aerople de Baalbek.

I Marie dans la Sainte-Ecriture. Marie dans le Prophète Daniel.

II Le quatrième Mystère du P.-S. Rosaire.

III Reliques désignées.

IV Faveurs obtenues.

ABONNEMENT. — Payable à l'avance —

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centins.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

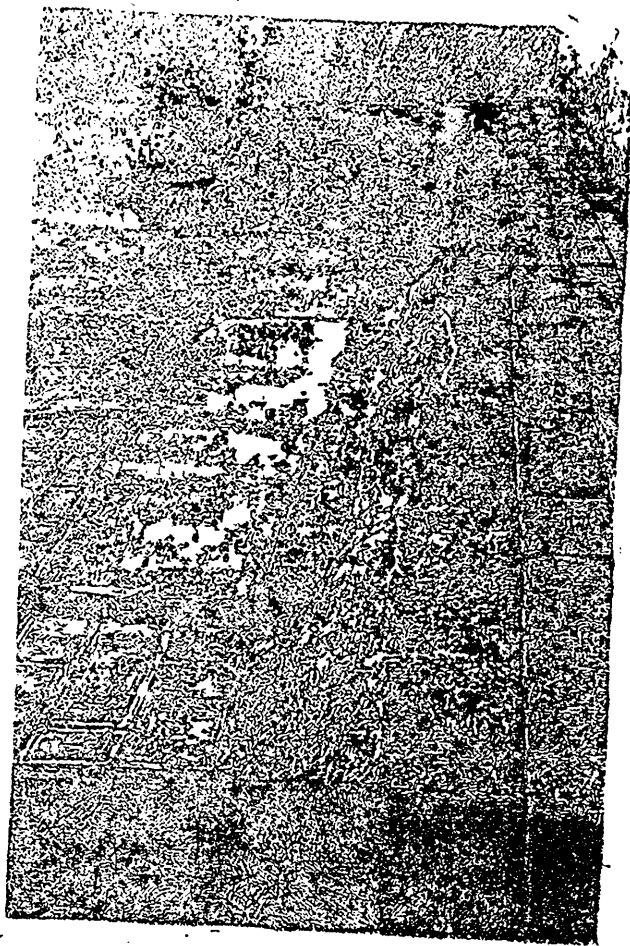
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Madeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'approbation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES du T.-S. ROSAIRE



Fierres géantes des murs de l'Acropole

LEGENDE

Les ruines les plus intéressantes de Baalbek se trouvent sur une terrasse ressemblant à l'acropole d'Athènes, quoique moins haute, entièrement factice et qui ne doit point avoir pour base un rocher. Des murailles en pierres énormes, les plus grandes qu'aient jamais remuées les mains de l'homme, supportent ces terrassements et les restes des temples. Au nord de l'enceinte, on trouve beaucoup de pierres qui ont près de *trente* pieds de long et qui paraissent encore petites à côté de celles des murs de l'ouest. Là, trois gigantesques monolithes (voir la gravure), reposant sur des assises de blocs de moyenne taille, ont de *soixante à soixante cinq* pieds de long, sur *treize* pieds de haut, et *treize* pieds de large ! On comprend encore difficilement aujourd'hui, comment on a pu transporter et monter, à une pareille hauteur des masses aussi colossales. Ailleurs la muraille est formée par des pierres moins volumineuses, mais admirablement ajustées, *sans ciment*, à refends et à ciselures. Les assises inférieures sont faites en pierres grisâtres, tandis que les gros blocs, en calcaire jaune doré, proviennent d'une carrière qui est située à environ un mille de la ville, sur le chemin de Damas...
(*La Syrie d'aujourd'hui.*)

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

ONZIÈME NUMÉRO.—NOVEMBRE. 1900.

AVIS

Nous remettons au mois prochain, pour fin d'année et fin de siècle, la Relation des FÊTES du 6 septembre dernier, avec une description détaillée des nouveaux monuments qui embellissent la Voie Douloureuse.

LA RÉDACTION.

I

Marie dans la Sainte Ecriture.

Fin des Figures et Préludes d'une brillante Aurore

IMPRESSIONS D'UN PÈLERIN, QUÉBÉTOIS À JÉRUSALEM.—" Au sortir de Jérusalem, par la porte de Jaffa, lorsque le Pèlerin quitte la Ville Sainte,

pour aller, par la Samarie, visiter Nazareth, et les autres Sanctuaires de la Galilée, il se dirige au Nord, en laissant à main gauche, d'abord la route de Bethléem, ensuite celle de Saint-Jean-dans-les-Montagnes, et quelques pas plus loin, la grande route de Jaffa. Un peu au delà, il laisse également à sa gauche, le grand Etablissement Russe qu'il suit dans toute sa longueur, traverse la colline des Cendres et arrive au problématique Monument, appelé vulgairement le Tombeau des Rois. A partir de ce point, l'ancienne Voie Romaine lui sert de chemin ; puis, par une route encombrée de rochers et de pierres roulantes, il traverse la vallée de Josaphat dans sa partie supérieure, pour arriver, après une marche totale, depuis son départ, de deux milles environ, sur une hauteur couronnée par un plateau : c'est le Mont Scopus. De ce plateau élevé, d'où l'on jouit d'une belle vue sur Jérusalem le Pèlerin sent le besoin de contempler une dernière fois encore la Ville Sainte ! Il sent alors se réveiller dans son âme attendrie, toutes les émotions de son Pèlerinage. L'histoire entière du peuple de Dieu est là devant lui. La loi ancienne avec ses figures et ses sacrifices sanglants : La Loi nouvelle avec sa divine réalité et ses oblations pacifiques : c'est l'histoire de *soixante siècles* qui se présente à son souvenir : une pensée domine toutes les autres. Jérusalem a été toujours, elle est actuellement et elle doit rester jusqu'à la fin des temps, la

Ville de la Prière ! Le Grand Prêtre Melchisedech y a fait sa prière. Le Patriarche Abraham, appelé à si juste titre le Père des croyants (la Foi si nécessaire pour faire une bonne prière) y a fait sa prière ; son fils, l'innocent Isaac, couché sur son bûcher y a prié, le saint Roi David y exhalait ses sublimes prières, les Prophètes, les Justes de l'ancien Testament y ont prié : les Prêtres et les Lévites dans le Temple faisaient leur prière ; et lorsque les temps furent accomplis Jésus, notre adorable Maître vint : il vint dans cette Terre Sainte, et fermant d'une main le Livre de la Loi ancienne, pour ouvrir de l'autre le Livre de la Loi nouvelle, Loi toute d'amour, il nous enseigna et par sa parole et par son exemple la prière, la nécessité et la puissance de la prière !

Là, sur ce plateau élevé du Mont Scopus, où il s'arrête un instant, le Pèlerin voit devant lui, la sainte Montagne des Oliviers, Gethsémani, dans la Vallée de Josaphat, le saint Cénacle et le sommet du Calvaire, Lieux où Jésus a enseigné et fait sa divine prière, le Pèlerin, dis je, se souvient que sur ce plateau même se passa un jour un événement mémorable qui depuis *vingt-deux* siècles prouve la nécessité et la puissance de la Prière :

La troisième année du règne du roi Baltassar, le prophète Daniel eut une vision qu'il raconte en ces termes :

“ Moi, Daniel, après ce que j'avais vu au

commencement (du règne de ce Prince), je vis dans une vision que j'eus lorsque j'étais au château de Suse qui est au pays d'Elam, et il me parut dans cette vision que j'étais à la porte d'Ulaï. Je levai les yeux, et je vis un bélier qui se tenait devant les marais : il avait les cornes (1) élevées et l'une l'était plus que l'autre, et croissait peu à peu. Après cela, je vis que le bélier donnait des coups de corne contre l'Occident, contre l'Aquilon et contre le Midi ; et toutes les bêtes ne pouvaient lui résister, ni se délivrer de sa puissance : il fit tout ce qu'il voulut et il devint fort puissant. J'étais attentif à ce que je voyais ; et en même temps un Bouc vint de l'Occident sur la face de toute la terre, et il (marchait avec tant de rapidité qu'il semblait qu'il) ne touchait pas la terre, et ce Bouc avait une corne fort grande entre les deux yeux. Il vint jusqu'à ce bélier qui avait des cornes, que j'avais vu se tenant devant la porte ; et, s'élançant avec une grande impétuosité, il courut à lui de toute sa force. Lorsqu'il fut venu près du bélier, il l'attaqua avec furie et le perça de coups : il lui rompit les deux cornes, sans que le bélier pût lui résister ; et l'ayant jeté par terre, il le foula aux pieds et personne ne pût délivrer le bélier de sa puissance. Le Bouc ensuite devint extraordinairement grand..”

(1) Le lecteur doit se souvenir de ce que nous avons dit plus haut, de ces figures, en parlant du prophète Daniel.

Daniel ne comprit pas cette vision et il en cherchait l'intelligence, lorsque l'Ange Gabriel lui apparut et lui dit : " Le bœvier que vous avez vu qui avait des cornes, est le Roi des Mèdes et des Perses. Le Bouc c'est le Roi des Grecs ; et la grande corne qu'il avait entre les deux yeux, c'est le Premier de leurs Rois "

Le premier Livre des Machabées fait ainsi de ce Conquérant impétueux, la saisissante peinture : " Après qu'Alexandre (le Bouc) roi de Macédoine surnommé le Grand) fils de Philippe qui régna le premier dans la Grèce, fut sorti du pays de Céthim, et qu'il eut vaincu Darius, roi des Perses et des Mèdes, il livra de nombreuses batailles ; il prit les villes les plus fortes de toutes les nations (qu'il attaqua) : il tua les rois de la terre : il passa jusqu'à l'extrémité du monde : il s'enrichit des dépouilles des Nations, *et la terre se tut devant lui* Alors il assembla de grandes troupes et forma une armée extraordinairement puissante : son cœur s'éleva et s'enfla d'orgueil."

Or, c'est précisément ce Bouc impétueux, ce conquérant rapide, cette âme ambitieuse, ce cœur enflé d'orgueil que le Pèlerin contemple en ce moment, en esprit, là-haut, à ses côtés sur le plateau du Mont Scopus, qui domine Jérusalem. Voici dans quelles circonstances :

II

Le cinquième Mystère du T.-S. Rosaire**LE RECOUVREMENT DE JÉSUS AU TEMPLE.**

Le mystère dont nous devons nous entretenir aujourd'hui se nomme le Recouvrement de Jésus dans le Temple. Il est le dernier de la première partie du Rosaire, le cinquième des mystères joyeux, et il clôt la série de ceux qui se rattachent à la sainte Enfance du Sauveur. Si nombreuses, si intéressantes, si importantes à tous égards sont les phases successives de ce cinquième mystère, telles en sont la profondeur, la sublimité, la portée ; si riches enfin sont les trésors de doctrine qu'il a plu à Jésus d'y amasser, qu'un entretien même développé suffit à peine pour en faire une étude convenable. C'est pourquoi, sans préambule aucun, nous abordons le récit évangélique, l'exposant et le commentant, selon notre coutume, à l'aide de la tradition et de la science sacrée. Puis autant que la bonté divine daignera le permettre, nous essaierons de pénétrer dans l'intime du mystère. nous en rechercherons les raisons secrètes, et finirons par en déduire les enseignements pratiques. C'est toujours là en effet qu'aboutit l'Évangile. " L'humanité de Dieu notre Sauveur est apparue au monde pour nous apprendre à vivre." " La foi qui opère par l'amour est la condition du salut," et chaque homme, après son trépas, sera jugé selon ses œuvres.

I. " Or, les parents de Jésus, dit saint Luc, allaient tous les ans à Jérusalem au jour solennel de la Pâque, et quand l'enfant fut âgé de douze ans, ils montèrent à Jérusalem suivant la coutume, afin d'y célébrer la fête."

On sait que, d'après la loi juive promulguée par Moïse, tous les Israélites étaient tenus, sauf empêchement légitime, de venir trois fois chaque année prier au Temple dans la ville sainte, et d'y prendre part à la fête en la forme prescrite. Les hommes seuls étaient soumis à cette triple obligation. Si les femmes y satisfaisaient (ce qui arrivait souvent), c'était par dévotion et pour contenter leur piété ; quant aux enfants, les parents les amenaient ou non suivant leur gré. L'une de ces fêtes était la fête de Pâque ; la seconde qui avait lieu cinquante jours après, s'appelait la Pentecôte ; on désignait la troisième sous le nom grec de scénopégie, c'est-à-dire fête des tentes ou des tabernacles.

De ces trois solennités, la plus grande sans comparaison était la première, celle de la Pâque, appelée aussi des azymes à cause du pain sans levain qu'on y mangeait avec l'agneau. Elle avait été instituée en mémoire de la sortie d'Égypte. L'intervention si évidente de Dieu dans ce miraculeux départ, cette délivrance du peuple élu, arraché, comme à coups de prodiges, à la dure captivité où le tenait un pou-

voir à la fois ingrat et impie ; cette liberté reconquise par le ministère d'un Sauveur qui, déjà thaumaturge et prophète, allait devenir le législateur de son peuple ; ce voyage vers la terre que le Seigneur avait désignée pour être la patrie des enfants d'Israël ; cette adoption solennelle faite ainsi par lui de cette race bénie dès longtemps en la personne de ses premiers ancêtres, cela formait tout ensemble comme la cime de l'histoire des Juifs et le centre de leur religion. Tout se référerait pour eux à ces grands souvenirs ; tout se mouvait autour des assurances et des espoirs qui s'y fondaient. Joseph et même Marie avaient naturellement à cœur de se montrer fidèle à cette loi de la Pâque, comme d'ailleurs à toutes celles que le Seigneur avait portées. Ils faisaient donc chaque année ce religieux pèlerinage, et dans cette innombrable foule qui s'y rendait, nul n'apportait à Dieu, avec des cœurs plus saints, de plus précieux hommages. Quand Jésus eut douze ans, l'Évangéliste raconte que ses parents le prirent avec eux pour faire la Pâque à Jérusalem. Jésus y venait-il pour la première fois ? on en dispute et rien n'est certain. Avant douze ans, nous l'avons insinué, il y pouvait venir ; à douze ans, il y était obligé : autant du moins, cela s'entend, que pouvait obliger l'Enfant Dieu une loi dont il était l'auteur ; mais vous avez déjà vu qu'il avait librement

décidé de vivre en Juif et de garder dès lors toutes les observances intimées par Moïse.

III

RELIQUES INSIGNES

RELIQUES DE LA SAINTE VIERGE.

LES CHEVEUX DE LA SAINTE VIERGE

Cependant en 1842, le curé de Sainte Catherine ayant consacré tout le mois de Marie à Notre-Dame de la Treille, la piété endormie sembla se réveiller. Peu après, les exercices d'un jubilé accordé par Grégoire XVI ayant été placés sous les auspices de Notre-Dame de la Treille, si longtemps oubliée, revint sur toutes les lèvres ; et son culte, si longtemps délaissé, reprit sa place dans tous les cœurs. La statue miraculeuse fut transportée à l'autel de la sainte Vierge ; des médailles de Notre-Dame de la Treille furent frappées ; et tous voulurent en avoir. A l'imitation de ce qui se pratique à Notre-Dame des Victoires de Paris, on établit un salut particulier sous le nom de salut de Notre-Dame de la Treille ; l'antique confrérie fut relevée par un Rescrit de Grégoire XVI ; près du sanctuaire de Marie, se forma une congrégation de Religieuses dites de Notre Dame, dans le but de favoriser le développement de

son culte, de fournir des voix pour chanter ses louanges, et de se dévouer au soin des pauvres malades, à l'instruction des enfants pauvres, aux diverses œuvres de charité : car le culte de Marie bien compris incline à tous les dévouements. Enfin, la fête et la procession de Notre-Dame de la Treille recommencèrent le 9 juin 1844, dans l'enceinte de l'Église. Des conversions inespérées, des guérisons inattendues, des consolations soudaines apportées à des maux qui semblaient sans remèdes, rappelant à tous le pouvoir de Notre Dame de la Treille, accrurent d'année en année l'antique dévotion pour la *sainte image*. En 1853, le dévouement en vint à ce point, qu'on ne put plus souffrir qu'une image si vénérée n'eut qu'un sanctuaire emprunté. Tous, d'une commune voix, déclarèrent qu'ils voulaient remplacer l'antique église renversée dans des jours de vertige, et élever à la Patronne de Lille une église monumentale. Tous, passant aussitôt de l'enthousiasme à l'action, s'engagèrent, par souscriptions volontaires, à y contribuer selon leur pouvoir.

Telle était la disposition générale des esprits, lorsque arriva 1854, anniversaire six fois séculaire du commencement des prodiges de Notre-Dame de la Treille.—Pour relever le plus possible l'éclat de cette fête traditionnelle l'archevêque de Cambrai, après avoir obtenu du Saint-Siège la faveur d'un jubilé attaché à l'église Sainte-Catherine, réunit, pour en prê-

cher les exercices, les premiers prédicateurs de l'époque, et convoqua, pour les grandes cérémonies qui devaient avoir lieu, le plus qu'il put de cardinaux, d'archevêques et d'évêques. Toute la ville, de son côté, se mit en travail pour décorer les temples, les rues et les places publiques. Les guirlandes de toute espèce, les draps d'or et d'argent, la soie, les peintures, les sculptures, les banderolles, les lustres, les riches costumes, tout fut mis en œuvre, sans parler de ce qu'y ajoutèrent d'attendrissant les chants, les prédications, les prières et les communions.

Les premiers jours, les paroisses voisines se rendirent processionnellement à l'église jubilaire, traversant la ville dans l'attitude du recueillement, et édifiant par leur chants et leurs prières la population dont les flots se pressaient sur leurs pas. Puis vinrent les diverses paroisses de la ville, toutes préparées et ravivées dans l'esprit chrétien par d'éloquents prédications. Au milieu de ce merveilleux concours, eut lieu une cérémonie qui remplit tous les cœurs d'allégresse : la pose de la première pierre de la grande basilique qu'on se proposait d'élever sous le double vocable de Notre-Dame de la Treille et de Saint-Pierre, et, pour mener l'œuvre à bonne fin, l'institution de deux commissions, l'une d'hommes, l'autre de dames, chargées de recueillir les fonds pour cette grandiose entreprise. Enfin, le dimanche

2 juillet, se célébra la grande fête : les décorations les plus splendides brillaient à toutes les façades, à toutes les fenêtres ; les murs disparaissaient sous les draperies et les fleurs, et les dômes s'élevaient au milieu des rues. Jusqu'alors le ciel avait été obscur, la pluie menaçante ; mais, au moment précis où l'image de Notre-Dame se mit en marche pour la procession, un soleil radieux perce les nuages, et le cortège sort du temple.

IV

Faveurs obtenues

Champlain, 3 Sept. 1900.

Monsieur le Gérant,

Je dois porter à votre connaissance un fait assez extraordinaire et qui me paraît en dehors des lois de la nature.

Un jeune homme qui a maintenant 17 ans, a été guéri d'épilepsie, par sa grande dévotion envers Notre Dame du St-Rosaire. Il a commencé par employer les remèdes naturels, mais en vain. Alors, ne sachant que faire, il a mis sa confiance dans Celle qu'on n'invoque jamais en vain : il a employé prières, pèlerinages et la maladie a cédé.

Le jeune S. Gouin doit donc de grands remerciements à Notre-Dame du St-Rosaire et il

a promis, s'il était guéri, de faire publier cet acte de guérison dans ses Annales, par reconnaissance et pour la plus grande gloire de Jésus et de sa bonne Mère.

Depuis deux ans, il n'a ressenti aucune atteinte d'épilepsie : il est radicalement guéri.

P. H. M.

Québec, 7 Sept. 1900.

Monsieur le Gérant,

Nous devons les plus grandes actions de grâces à Notre Dame du Rosaire pour la faveur signalée qu'elle a accordée à une de nos Sœurs tout dernièrement. Ayant eu, au mois de juillet dernier, une forte hémorrhagie, notre jeune sœur était restée dans un état de faiblesse tel qu'on avait peine à l'entendre parler, et ses douleurs nous inspiraient de vives inquiétudes. Alors je la recommandai à Notre-Dame du Rosaire, et je promis de faire insérer sa guérison, dans les Annales, si elle l'obtenait. Après une Neuvaine et l'emploi des Roses Bénites, notre malade avait déjà éprouvé beaucoup de soulagement : main enant elle peut suivre les exercices de la communauté, ce qui nous fait espérer que bientôt son rétablissement sera complet.

C'est avec les sentiments de la plus vive reconnaissance à notre bonne Mère du Ciel que je me souscris,

Monsieur Le Gérant,

Votre très-humble servante,

SR. M. D. PÈREURE.

TROIS RIVIÈRES : Ma petite fille tombait dans les convulsions depuis trois mois ; nous avons eu pour elle les soins d'un médecin très habile et après avoir épuisé remèdes et régime, mon enfant était toujours dans le même état ; les attaques se faisaient plus fréquentes même. L'idée me vint de la consacrer à Notre-Dame du Saint Rosaire avec promesse de faire publier la guérison dans les Annales, si elle était obtenue. Depuis le mois de Mai, ma petite fille jouit d'une santé parfaite, et je suis heureuse de vous en informer : DAME J. MAHEUX.

ST MAURICE : Souffrant depuis plusieurs années d'une maladie déclarée presque incurable, ayant employé beaucoup de remèdes, toujours sans succès, au 29 juin dernier, je fis le pèlerinage de la paroisse au Sanctuaire de N. D. du Rosaire et là je m'adressai avec confiance à cette douce Reine, promettant de faire insérer ma guérison dans les Annales, si je l'obtenais. Depuis ce temps, je suis parfaitement bien, et je viens aujourd'hui, plein de reconnaissance m'acquitter de ma promesse — A. D.

ST SÉVÈRE : Mon mari a été guéri trois années de suite, de maladies graves ; et moi même j'ai obtenu ma guérison, après avoir été condamnée par deux médecins, avec la promesse d'un pèlerinage au Cap et une souscription au saint Tombeau : UN AB.

ST PIERRE-LES BECQUETS : J'ai été guérie radicalement, par l'usage des *Roses Bénites* :

UNE MÈRE.—Depuis 5 ans je souffrais d'un mal de talon : après la promesse d'un pèlerinage au Cap, j'ai été guéri tout de suite ; autre faveur : j'avais, depuis un an, mal à un genou ; j'ai été guéri avec la même promesse : O P —ST. BARNABÉ : J'ai été guéri d'une maladie qui depuis longtemps me retenait au lit : sitôt ma promesse de publication, j'ai été guérie subitement, et maintenant je suis en parfaite santé : E. G.—GRANITEVILLE : Je suis parfaitement guérie, ainsi que mon mari, par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire : DAME N. L.—ST JOSEPH DE BEAUCE : J'ai été guérie d'une maladie réputée par les médecins, incurable : C. R.—LOWELL, MASS. : La guérison d'une personne qui s'était cassée une aiguille dans le pied.—QUÉBEC : Je remercie la Sainte Vierge pour ma guérison que je regarde comme miraculeuse, obtenu au Pèlerinage des Tertiaires de St-Roch : UNE PÉLERINE.—DAME G., abandonnée des médecins, a aussi obtenu une guérison qu'elle croit miraculeuse.—ST SÉVÉRIN : Mon fils qui avait depuis plusieurs années une maladie bien pénible, a été guéri par l'intercession de N. du Saint Rosaire : DAME P. V.—ST BARNABÉ : Une guérison subite, dans un cas grave par l'invocation de N. D. du T. S. Rosaire : UNE AB.—CAP DE LA MAGDELEINE : Mon mari menacé d'être bien malade, a repris son ouvrage au bout d'une journée, après la promesse de faire brûler une lampe à N. D. du St Rosaire :

UNE AB.—LÉVIS : J'ai été guérie des fièvres typhoïdes, aussitôt après avoir fait usage des *Roses Bérites* : UNE AB.—FORGES RADNOR : Je remercie N. D. du Saint Rosaire pour une guérison obtenue par l'usage des *Roses Bérites* : DAME PH. BRÛNEAU.—Une de mes tantes remercie la Sainte Vierge pour la guérison d'une maladie dont elle souffrait depuis longtemps, après un Pèlerinage au Sanctuaire du Cap : DAME A. GONNEVILLE.—STR CLOTHIÈDE : Mon petit garçon souffrait depuis trois semaines d'un mal affreux, dans la tête. Après une neuvaine au T. S. Rosaire et la promesse de publication, j'ai obtenu sa guérison, et maintenant il jouit d'une parfaite santé : DAME PIERRE CAMIRAND.—ST. THOMAS DE PIERREVILLE : Ma fille malade devait finir par la consommation. Elle a été toute l'année malade. Mardi, en faisant une dernière neuvaine, elle est venue me trouver, disant : "Maman, je suis guérie." DAME B. E.—MANVILLE, R. I. : Je tombai malade l'hiver dernier. Le docteur constata la maladie de cœur accompagnée d'hydropisie et déclarant le cas grave. Après quelques soins, sans effet, je me suis recommandée à N. D. du Rosaire et j'ai recouvré ma santé : DAME T.—BÉCANCOUR : J'ai été guérie d'un très grand mal de tête, en appliquant sur moi un exemplaire des Annales, avec promesse de faire brûler deux lampes au Sanctuaire : UN AB.

GENTILLY : DELLE H. F. a obtenu la guéri-

son d'un grand mal de gorge.—Je dois à N. D. du Rosaire le succès d'un examen ; une place d'institutrice, ainsi qu'une bonne position à mon frère, X.—QUÉBEC : La réussite dans deux affaires difficiles, et un autre faveur : L. J. B.—ST RAYMOND : Plusieurs grandes faveurs : C. N. M.—ST BARNABÉ : Plusieurs faveurs : des nouvelles ardemment désirées : D. A. G.—ST-MICHEL D'YAMASKA : Merci à N. D. du Rosaire : un proche parent, menacé de mort subite, a pu recevoir tous les derniers sacrements : plusieurs autres faveurs : M. L.—STE MARIE DE BLANDFORD : Nous avons été préservés du feu par l'invocation de N. D. du Rosaire : DAME J. T.—STE SOPHIE DE LÉVRARD : Une faveur : C. C.—GENTILLY : Plusieurs grandes faveurs : UN ABONNÉ.

SOUSCRIPTION AU TOMBEAU DE NOTRE-SEIGNEUR,
AVEC LA VOIE DOULOUREUSE AU CAP.

Delle D. Dion, Winchester.....	\$0.25
M. D. Hébert, Ste Angèle.....	1 00
M. O. Bourque, Trois-Rivières.....	1.00
Rév. T. Laperrière, curé, Ste Hélène.....	1.00
Delle G. L. E. Brunelle, Montréal.....	0 25
M. R. Bilodeau.....	1 00
Dme G. Hamelin.....	1.00
M. J. Biron, Cap.....	0 10
M. G. Sergerie, Cap.....	0.10
Delle D. Guay, Pointe-du-Lac.....	1.00
M. J. B. Comeau, Trois-Rivières.....	1.00
Dr J. Nault, Deschambault.....	1 00
Delle A. Paquin, St Gilbert.....	1.00
Delle S. Paquin, St Gilbert.....	1.00
M. L. Hamelin, Gronjines.....	1.00
M. B. Laganière, ".....	1.00
Delle L. Eellisle, Deschambault.....	5 00
Dme T. Hamelin ".....	1.00
Delle E. B. ".....	1.00

Une abonnée, St Sévero.....	1.00
Une abonnée, Trois-Rivières.....	1.00
Delle H. Trois-Rivières.....	1.00
M. Ph. Loranger, Cap.....	2.00
Dr Jos. Kérouak, Warwick.....	1.00
Dme D. Laliberté ".....	1.00
Dme A ".....	0.50
Dme B ".....	0.50
Une abonnée de Warwick.....	1.00
Dme X Victoriaville.....	0.50
Dme A Warwick.....	0.25
Dme A Arthabaska.....	0.25
Dme L. D. St Albert.....	0.25
M. C. M. St Albert.....	0.15
M. B. C. Warwick.....	0.10
Dme G. Beaupré, Montréal.....	5.00
Dme P. Bréa, St Henri de Mascouche.....	1.00
Delle Lemay, Ste Croix.....	1.00
Delle I Prévost, Trois-Rivières.....	1.00
M. E. Prudhomme, Epiphaniè.....	0.50
Delle P. Dureau, Ste Angèle.....	1.00
Dme X, Champlain.....	0.25
M. O. Rivière Champlain.....	1.00
M. T. F. " ".....	0.50
M. Arthur Bonneville.....	1.00

DONS AU SANCTUAIRE

Delle E. Blais, Grondines.....	5.00
M. E. Prudhomme, Epiphaniè.....	0.50
Dr D. A. G., St Barnabé.....	1.00
Dr Gélinas, ".....	0.25
Sr M. Dominique.....	5.00
Dme A. Lacroix, Cap.....	1.00
M. P. Gervais.....	0.50
Dme N. Arcand, Cap.....	2.00

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES

25 malades — 20 guérisons. — 40 familles. — 20 pères de familles.
 30 mères de famille. — 40 jeunes filles. — 30 jeunes gens. — 55 en-
 fants. — 15 voyageurs. — 43 ivrognes. — 22 conversions. — 30 vésa-
 tions. — 25 affaires temporelles. — 20 entreprises. — 60 faveurs spiri-
 tuelles. — 25 bonne mort. — 30 défunts. — 8 prêtres malades. — 10
 personnes en danger de perdre la foi.

DECES

M.-Anne Pelland. — F.-X. Harton, St Cyrille. — M. Virginie Har-
 ton. — A. Sauvageau, E. Bou'ame, Cap. — Révd. Chs. Z. Garceau,
 ancien curé.

Imprimatur,

† F. X. EVEQUE DES TROIS-RIVIERES.

CANTIQUES

△

N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELERINS

▲

Sanctuaire du Cap

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

TARIF

—DES—

LAMPES QUI BRULENT AU TOMBEAU DE N.-S.

1o. Une lampe pour un jour... ..	\$ 0.10
2o. Une lampe pour une neuvaine..	0.80
3o. Une lampe pour un mois.....	2.20
4o. Une lampe pour un an.....	24.00

RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1898-1899, en un seul volume.

M. AYOTTE, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1898-1899.

AVIS

(Pour simplifier la correspondance)

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux ANNALES, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire). est :

- 1o De 50 cents pour les Messes Basses ;
- 2o De \$3.00 pour les Grand'Messes.

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE —

SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

- 1o Une lampe pour un jour : 5 cents.
- 2o Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
- 3o Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
- 4o Une lampe pour un mois : \$1.10.
- 5o Une lampe pour un an : \$12.00.

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois Rivières.